

# UN PLAN DE MOBILITÉ POUR MONTRouGE



# Déroulé de la réunion

- > **Présentation des objectifs**
- > **Rappel des différentes phases ayant permis d'aboutir au Plan de Mobilité**
- > **Présentation du Plan de circulation**
- > **Planning de réalisation**
- > **Échange**



# INTRODUCTION

**Étienne Lengereau**  
Maire de Montrouge

# Pourquoi un Plan de Mobilité ?



Un plan de mobilité comme outil en faveur de...

- ... l'**apaisement** des quartiers (bruit, pollution...)
- ... la **sécurisation** de tous les usagers
- ... la **récupération de l'espace public** au profit de l'ensemble des Montrougiens

## Pourquoi maintenant ?

Des évolutions récentes qui impactent la mobilité en ville :

- Des **projets routiers** et de nouveaux **transports collectifs** : Station Barbara, Paris Grand Express, RD920, Montbus
- Évolution des modes de déplacement (notamment l'usage du **vélo**) et de **livraison**
- Une étude de **stationnement** prévue à l'échelle de la ville

# Un plan élaboré avec VOUS et les différents ACTEURS DE LA MOBILITÉ



## Phase diagnostic par INGEROP avec les partenaires de la mobilité :

Ile-de-France Mobilité, Vallée Sud-Grand Paris, le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, les associations Mieux se Déplacer à Bicyclette et Défi Access, la RATP, les communes limitrophes



## Consultation auprès des Comités de quartier (CQ) (oct.2021)

Présentation du Plan de mobilité de chaque quartier lors des 6 réunions des comités



## Consultation à l'échelle de la Ville (déc. 2021 - jan. 2022)

450 contributions recueillies de Montrougiennes et Montrougiens



## Approfondissement des études



## Présentation du Plan de circulation en CQ (sept.2022)

Les 6 Comités de quartier de nouveau rencontrés



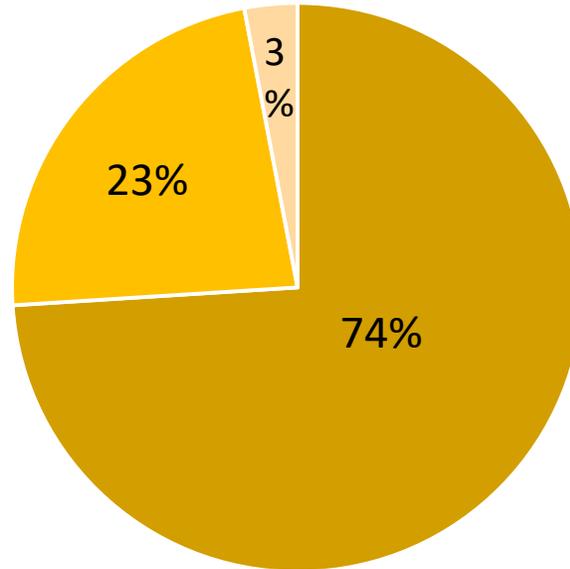
7 novembre 2022

Présentation du plan définitif à l'ensemble des Montrougiennes et Montrougiens avant mise en œuvre

# Vous nous avez dit...

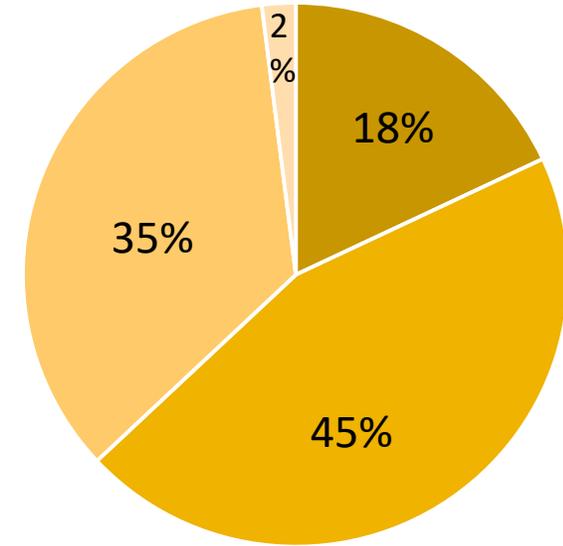
❖ *Vous êtes favorables à...*

GÉNÉRALISATION DES ZONES 30



■ Oui ■ Non ■ Ne se prononce pas

CONTRE SENS CYCLABLE  
DANS LES VOIES A 30KM/H



■ Oui, y compris sans marquage  
 ■ Oui, sous réserve d'un marquage  
 ■ Non en aucun cas  
 ■ Ne se prononce pas

❖ *Vous êtes favorables à l'ensemble des mises à sens unique proposées dans chaque quartier, exceptée la rue F. Ory*



# LE PLAN DE CIRCULATION

**Paul-André Mouly**

Maire-adjoint aux mobilités, à la voirie,  
au stationnement et au partage de l'espace public

# Plan de circulation de Montrouge

## GÉNÉRALISATION DE LA ZONE 30 À MONTROUGE HORMIS SUR LES GRANDS AXES :

- **Maintien du 50km/h :**

- > Sur les axes départementaux :

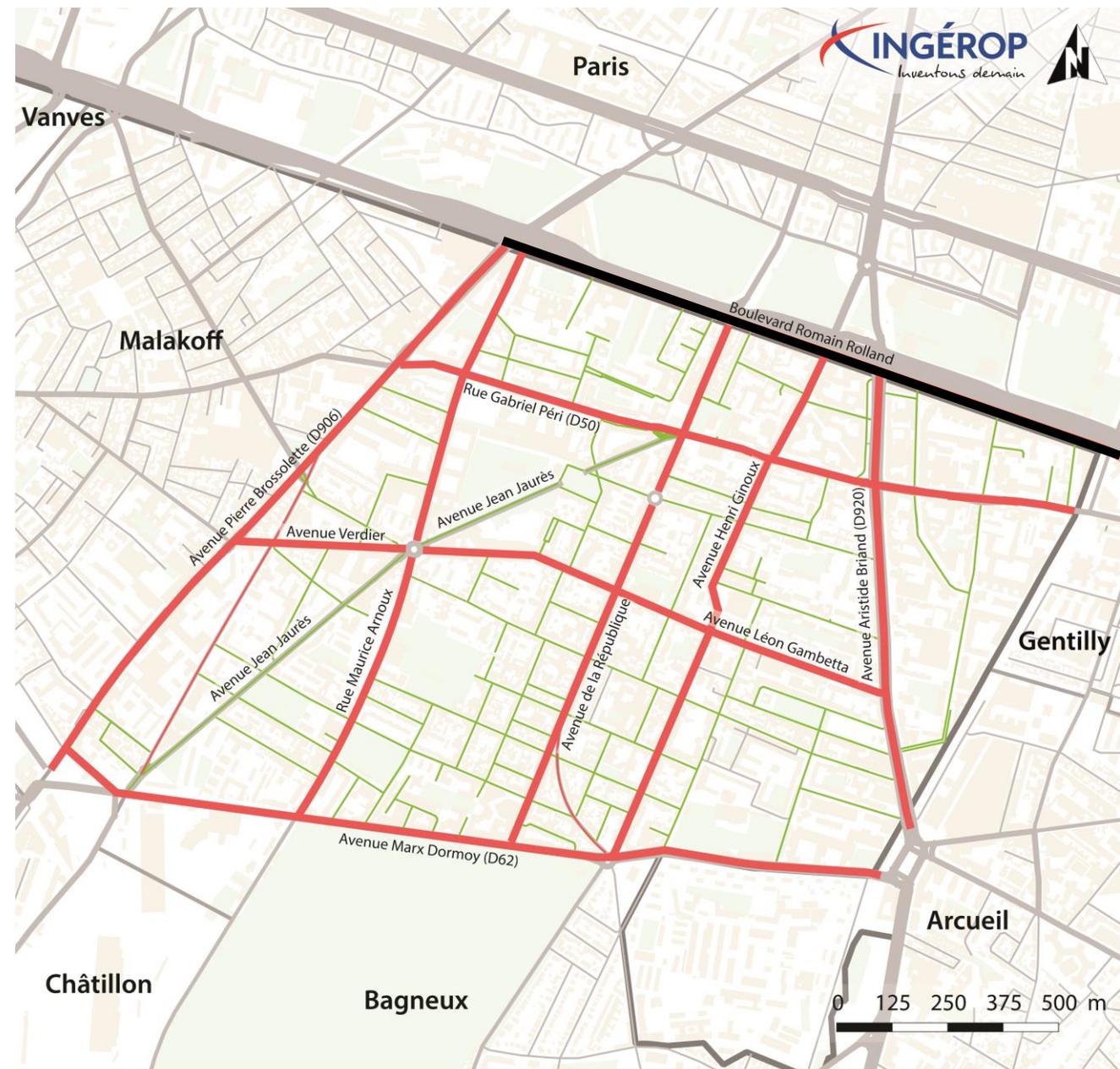
- Av. P. Brossolette (RD906),
- Av. M. Dormoy (RD62),
- Rue G. Péri (RD50),
- Av. A. Briand (D920)

- > Sur les grands axes communaux :

- Av. de la République,
- Av. H. Ginoux,
- Av. Verdier / L. Gambetta,
- Rue M. Arnoux

- > Sur le bd R. Rolland (Ville de Paris)

- **Vitesse à 30km/h pour tous les autres axes routiers**



### Généralisation de la zone 30 dans les quartiers

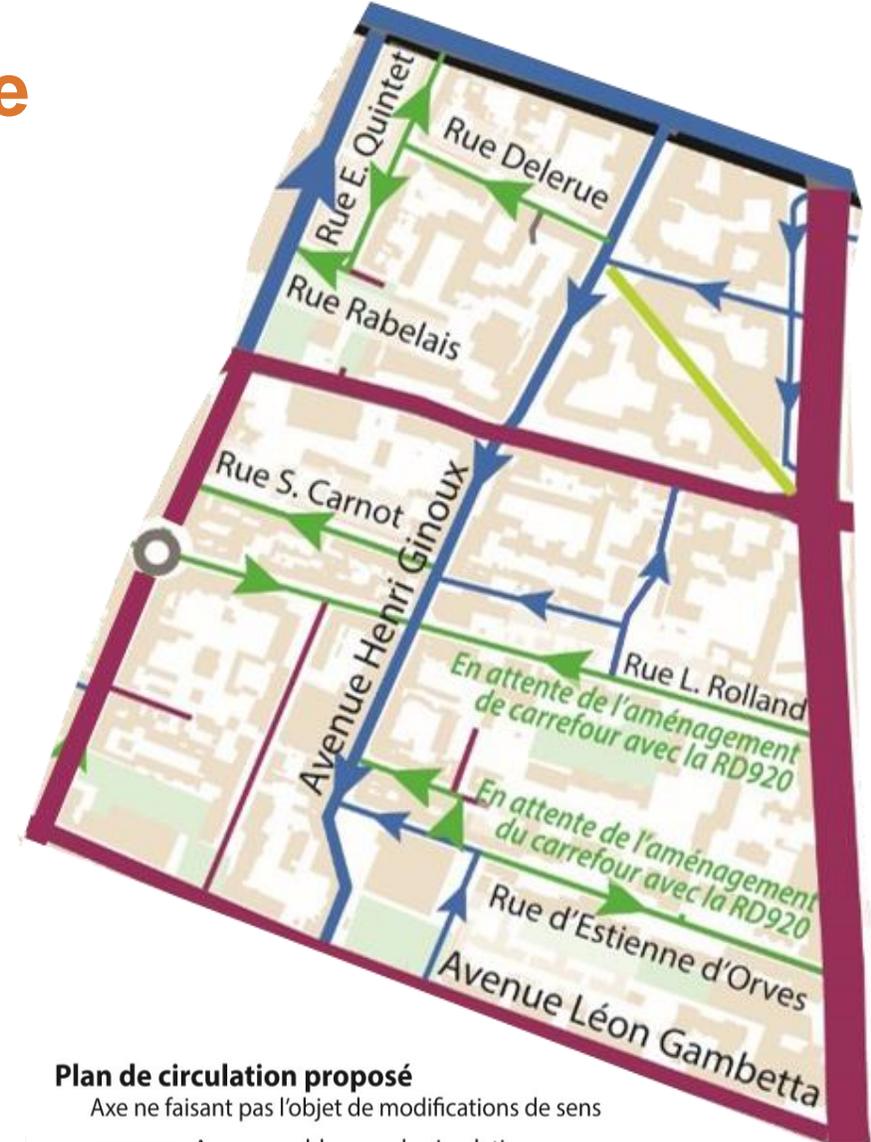
- Limitation de la vitesse à 30 km/h (ou moins ponctuellement)
- Conservation de la limitation à 50 km/h (grands axes communaux, voies départementales et bvd Romain Rolland)



# Plan de circulation – Vieux Montrouge

## Mise en sens unique des rues :

- **Edgard Quinet dans le sens :**
  - Sud Nord de Delerue à R. Rolland
  - Nord Sud de Delerue à Rabelais
- **Rabelais dans le sens Est-Ouest de Delerue à av. de la République**
- **Sadi Carnot dans le sens Est-Ouest**
- **Louis Rolland dans le sens :**
  - Ouest-Est de l'av. de la République à l'av. Henri Ginoux
  - Est-Ouest de l'av. H. Ginoux à Aristide Briand
- **Rue Blanche dans le sens Est-Ouest**
- **Rue Beer dans le sens Sud-Nord**
- **Rue d'Estienne d'Orves dans le sens Ouest-Est de la rue de la Solidarité à l'av. Aristide Briand**



### Plan de circulation proposé

Axe ne faisant pas l'objet de modifications de sens

— Axe en souble sens de circulation

➔ Axe en sens unique de circulation

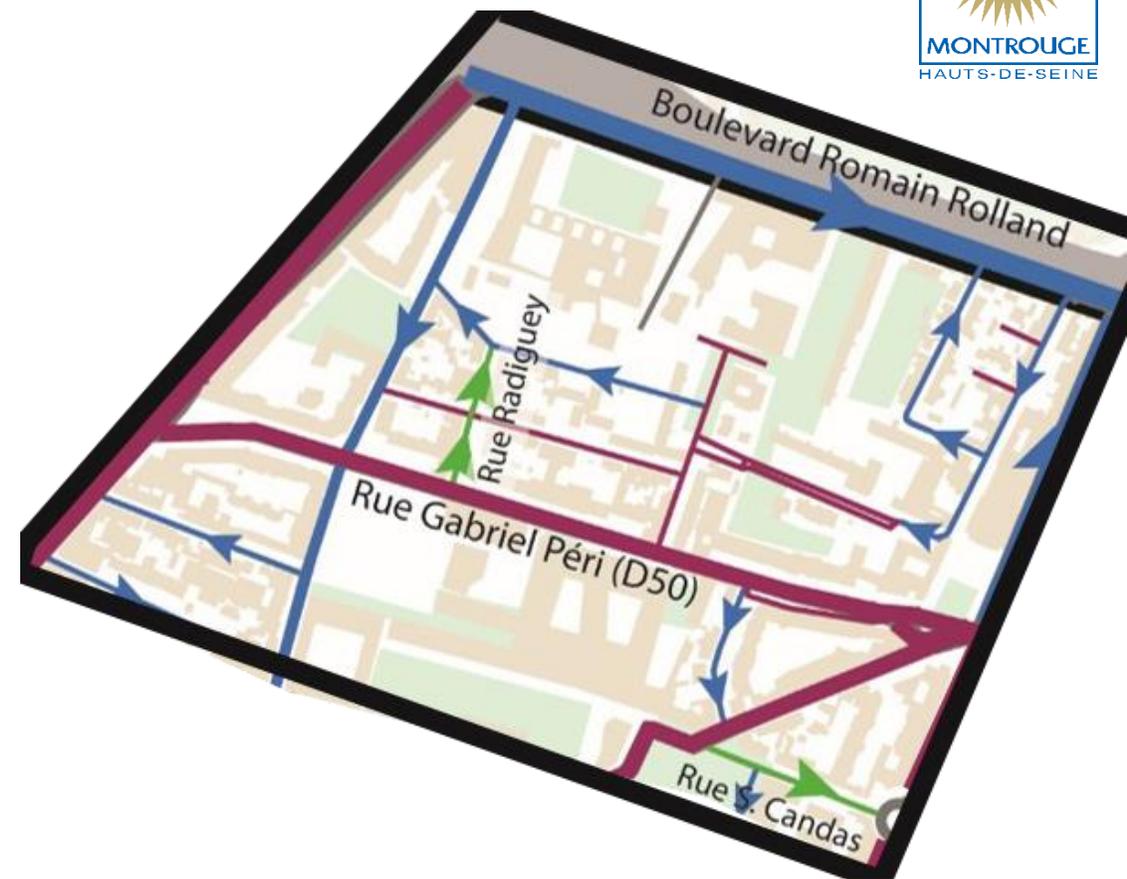
Axes faisant l'objet de modifications de sens

➔ Axe dont le sens de circulation est modifié

# Plan de circulation – Portes de Montrouge

Mise en sens unique des rues :

- Rue Radiguet dans le sens Sud-Nord
- Rue Candas dans le sens Ouest-Est



## Plan de circulation proposé

Axe ne faisant pas l'objet de modifications de sens

— Axe en double sens de circulation

➔ Axe en sens unique de circulation

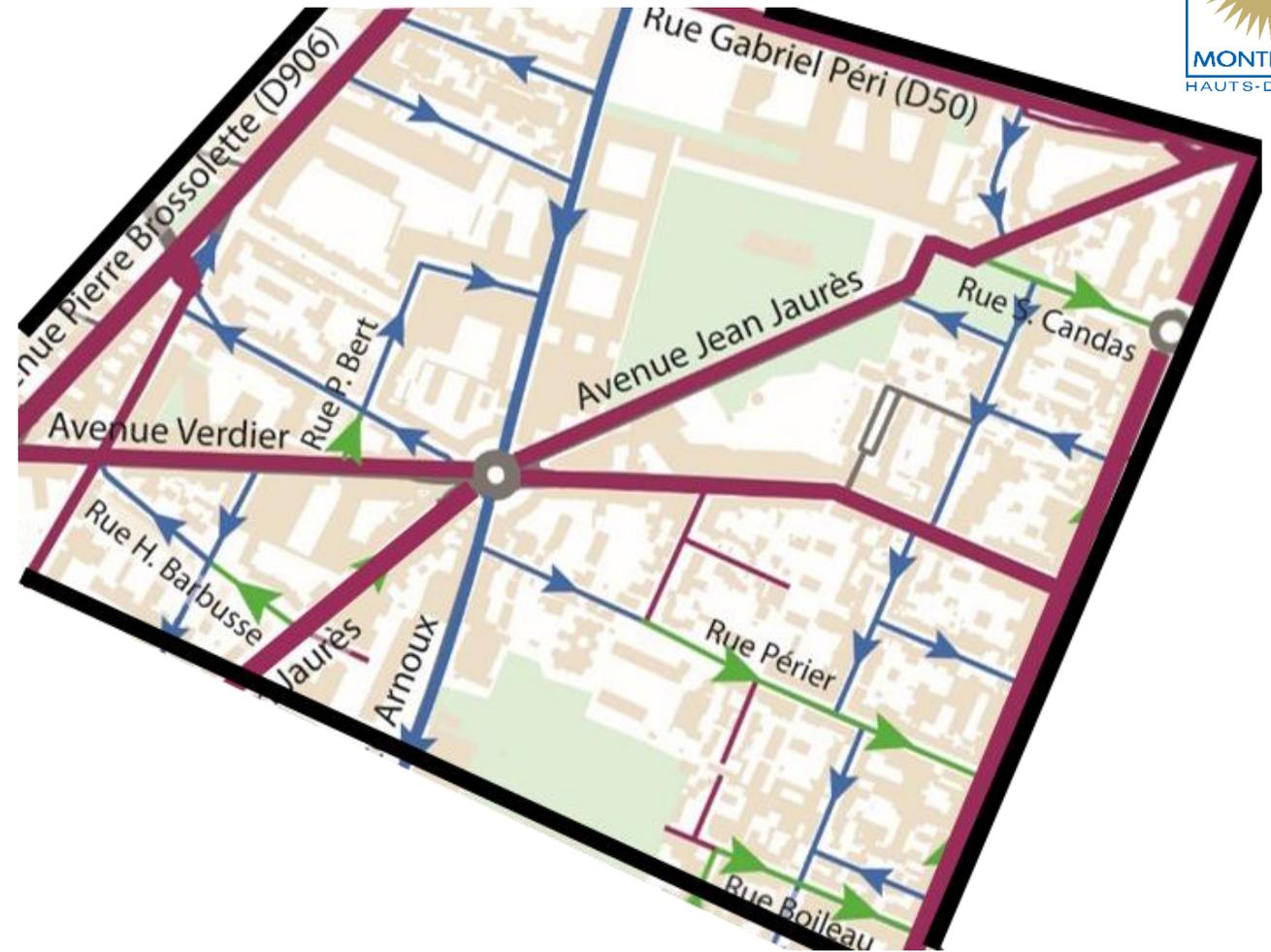
Axes faisant l'objet de modifications de sens

➔ Axe dont le sens de circulation est modifié

# Plan de circulation – Jean Jaurès

## Mise en sens unique des rues :

- Rue Périer dans le sens Ouest-Est jusqu'à l'avenue de la République
- Rue Boileau dans le sens Ouest-Est jusqu'à l'avenue de la République
- Rue R. Bert dans le sens Sud-Nord
- Rue Barbusse dans le sens Est-Ouest
- Rue Candas dans le sens Ouest-Est



### Plan de circulation proposé

Axe ne faisant pas l'objet de modifications de sens

— Axe en double sens de circulation

➔ Axe en sens unique de circulation

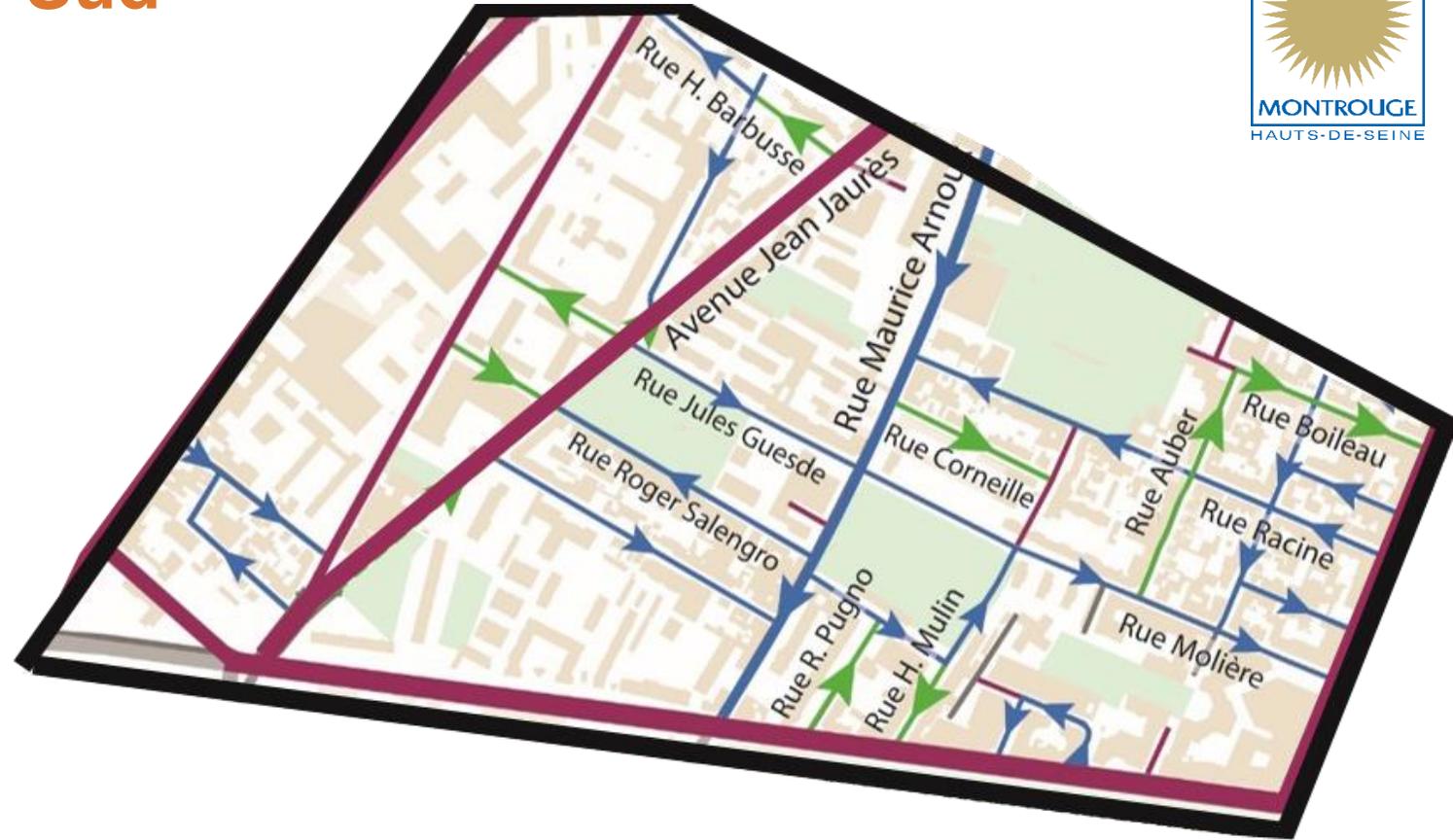
Axes faisant l'objet de modifications de sens

➔ Axe dont le sens de circulation est modifié

# Plan de circulation – Plein Sud

## Mise en sens unique des rues :

- Rue Boileau dans le sens Ouest-Est jusqu'à l'avenue de la République
- Rue Barbusse dans le sens Est-Ouest
- Rue Auber dans le sens Sud-Nord
- Rue Corneille dans le sens Ouest-Est
- Rue Jules Guesde dans le sens Est-Ouest de l'avenue Jean Jaurès et l'avenue de la Marne
- Rue Roger Salengro dans le sens Ouest-Est de l'avenue Jean Jaurès et l'avenue de la Marne
- Rue R. Pugno dans le sens Sud-Nord
- Rue H. Mulin dans le sens Nord-Sud de l'avenue Marx Dormoy à la rue Chateaubriand



### Plan de circulation proposé

Axe ne faisant pas l'objet de modifications de sens

— Axe en double sens de circulation

➡ Axe en sens unique de circulation

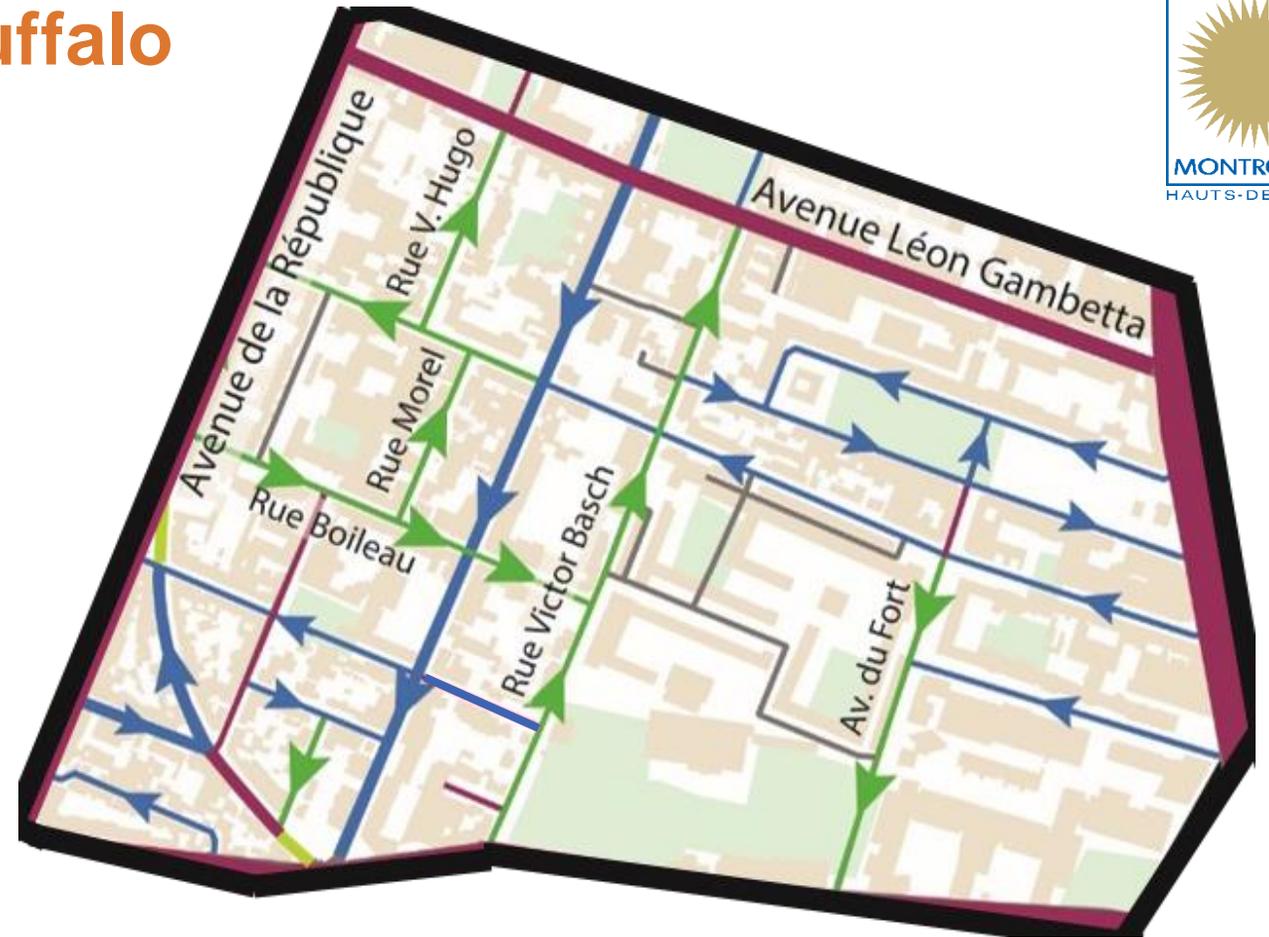
Axes faisant l'objet de modifications de sens

➡ Axe dont le sens de circulation est modifié

# Plan de circulation – Ferry-Buffalo

## Mise en sens unique des rues :

- Rue Victor Hugo dans le sens Sud-Nord jusqu'à l'av. L. Gambetta, puis double sens
- Rue Périer dans le sens Est-Ouest jusqu'à l'av. de République (puis dans l'autre sens)
- Rue Boileau dans le sens Ouest-Est
- Rue Victor Basch dans le sens Sud-Nord
- Rue Morel dans le sens Sud-Nord
- Av. du Fort dans le sens Nord-Sud à partir de la rue Périer
- Passage Raymond dans le sens Nord-Sud



## Plan de circulation proposé

Axe ne faisant pas l'objet de modifications de sens

— Axe en double sens de circulation

➔ Axe en sens unique de circulation

Axes faisant l'objet de modifications de sens

➔ Axe dont le sens de circulation est modifié

# Plan de circulation – Montrouge Est

## Mise en sens unique :

- De la rue de la Vanne dans le sens Sud-Nord entre le bd De Gaulle et la rue Barbès

### Plan de circulation proposé

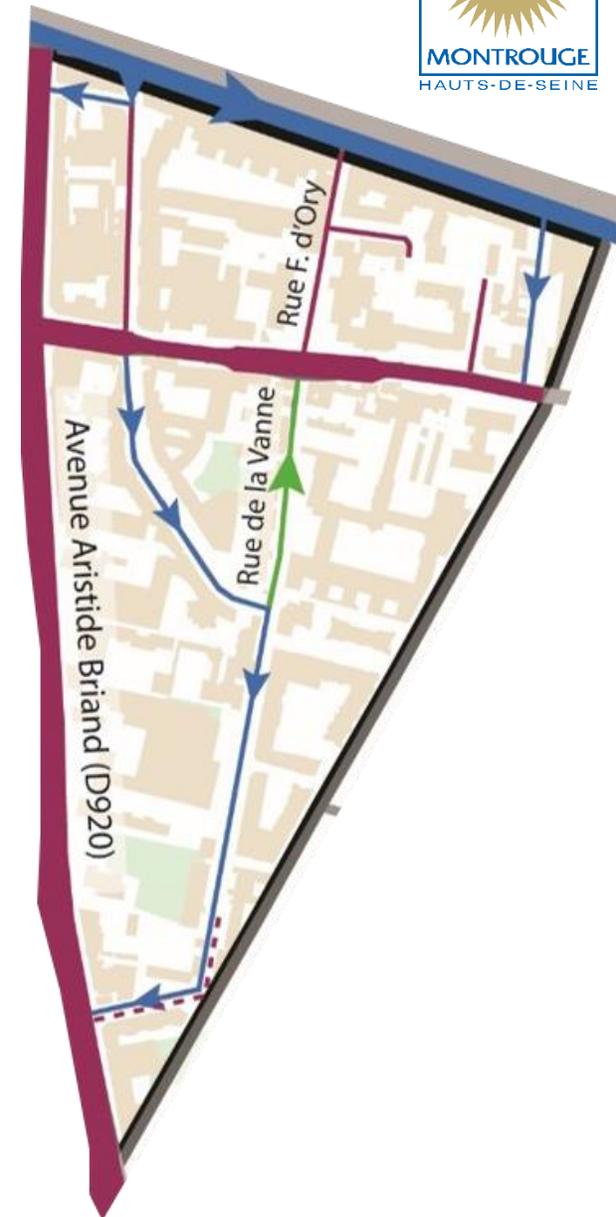
Axe ne faisant pas l'objet de modifications de sens

— Axe en double sens de circulation

➔ Axe en sens unique de circulation

Axes faisant l'objet de modifications de sens

➔ Axe dont le sens de circulation est modifié



## La suite...

- Fin nov. 2022**  Notification du marché de signalétique
- Fev.-mars 2023**  Installation de la signalétique et marquage au sol
- Avril 2023**  Mise en place du Plan de Circulation
- Printemps-été 2023**  Remontées des habitants — [pdm@ville-montrouge.fr](mailto:pdm@ville-montrouge.fr)
- Janv. 2024**  Confirmation du Plan de Circulation
- 2024-2026**  Consultation et concertation autour de l'avenue de la République
- Durée 6 ans**  Consultation et aménagement de chaque voie



# ECHANGES

# Merci

